***6211 Résumé***

Le projet sous rubrique modifie la loi modifiée du 21 juin 1976 relative à la lutte contre la pollution de l’atmosphère. Il a pour objet :

* d’introduire de nouvelles notions dans le dispositif légal, trouvant leur origine dans la directive 2008/50/CE du 21 mai 2008 concernant la qualité de l’air ambiant et un air pur pour l’Europe ;
* de créer un cadre légal pour des subventions en matière de lutte contre la pollution de l’air ;
* de préciser les dispositions relatives aux marges de dépassement des valeurs limites ainsi que des plans d’actions à mettre en œuvre en cas de pollution de l’air ;
* de déroger à la loi budgétaire pour engager du personnel chargé de la mise en œuvre des obligations résultant de la directive 2008/50/CE précitée.